

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du LUNDI 2 JANVIER 2017 à 20 HEURES.**

02

<u>Présidente</u>	:	Mme Devaux
<u>Présents</u>	:	Mme Devaux, M. Bigot, Mme Cochet, M. Jusselain, M. Boussin, Mme Pihée, M. Hamon, M. Menant, Mme Aschard.
<u>Absents</u>	:	Mme Lemoine, excusée, Mme Roucaute, excusée.
<u>Secrétaire</u>	:	M. Hamon
<u>Convocations expédiées le</u>	:	27/12/2016
<u>Compte-rendu affiché le</u>	:	03/01/2017

. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion : approuvé à l'unanimité.

. COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE : DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal ses précédentes délibérations relatives à notre appartenance depuis le 1^{er} janvier 2017 à la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire. Elle informe le conseil municipal qu'il convient de désigner un délégué afin de pourvoir y siéger. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- . **DÉSIGNE Madame Isabelle DEVAUX, Maire, comme déléguée au sein de la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire et M. Bruno BIGOT comme délégué suppléant.**
- . **la CHARGE de faire le nécessaire.**

. DIAGNOSTIC TERRITORIAL JEUNESSE :

Madame le Maire rappelle que dans le cadre d'une politique jeunesse commune à Gennes, Les Rosiers sur Loire, St Clément et St Martin les Elus en charge de la commission Enfance-Jeunesse avaient souhaité engager une démarche de réflexion dans le but de définir une politique de jeunesse. Ceci afin de se donner les moyens de mieux connaître la population des 11-25 ans de ce territoire autour de certains thèmes. L'organisme JEUDEV, spécialisé dans l'accompagnement des politiques publiques notamment éducatives et sociales avait été désigné.

La première phase de diagnostic est en cours de réalisation. Une rencontre de présentation de la démarche et de l'état des lieux est prévue le mardi 17 janvier prochain à Gennes. Madame le Maire invite les Conseillers intéressés à y participer.

. ETUDE POUR UNE COMMUNE NOUVELLE AVEC GENNES VAL DE LOIRE :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal sa précédente délibération en date du 8 novembre 2016 décidant de s'associer à la commune nouvelle Gennes Val de Loire et à la commune des Rosiers sur Loire pour mener l'étude d'une éventuelle création d'une commune nouvelle avec eux et de retenir Mr Vincent AUBELLE pour réaliser cette étude.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que cette étude s'élèvera au prix de 10 000 €, soit la somme d'environ 3 333 € à la charge de la Commune. La commune Gennes Val de Loire règlera la totalité de la facture et réclamera ensuite aux communes des Rosiers sur Loire et de Saint Martin leur participation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- . **ACCEPTE de régler cette participation et**
- . **CHARGE Madame le Maire de faire le nécessaire.**

Elle rappelle qu'une première réunion a déjà eu lieu et qu'une seconde est programmée demain Mardi 3 janvier aux Rosiers sur Loire à l'attention de tous les conseillers municipaux. Elle invite tous les conseillers à y participer. Un co-voiturage sera organisé au départ de la Mairie.

MANDATEMENT DE DEBUT D'EXERCICE 2017 :

Aucun crédit n'étant automatiquement reporté de l'exercice antérieur et dans l'attente du vote du budget 2017, il convient d'autoriser le mandatement sur investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts l'année précédente (déduction faite des crédits nécessaires aux remboursements des emprunts : 768 108.14 €), il peut être attribuée à ces paiements la somme maximale de : 192 027.03 €
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTTE cette autorisation de mandatement répartie comme suit :

Chapitre	article	désignation	montant €
20	2051	licence brevets	4 500
21	2111	achat et frais terrains	10 000
21	2113	Terrains aménagés	10 000
21	21311	Hôtel de ville	5 000
21	21312	Bâtiments scolaires	10 000
21	21318	Tx bâtiments divers	20 000
21	2152	Voirie	40 000
21	21578	Matériel outillage	5 000
21	2182	Matériel de transport	20 000
21	2183	Mat. bureau informat.	5 000
21	2184	meublier école	5 000
21	2188	autres	10 000
Total :			144 500

CHARGE Madame le Maire de faire le nécessaire.

Exposé de M. BIGOT, 1^{er} Adjoint, bâtiments, Jeunesse-Sport

Il rend compte de la dernière réunion du SMICTOM. Un broyeur pourra être mis à la disposition des personnes intéressées par ces opérations. Un appareil plus important a également été acheté pour mise à disposition des communes. Les modalités d'utilisation et les coûts ne sont pas encore connus mais nous seront communiqués prochainement. Bonne nouvelle au niveau de la redevance du SMICTOM qui n'augmentera pas cette année encore. Ceci est possible grâce au travail important du tri réalisé par les communes. (petit bémol pour notre commune et celle de St Clément dont 14.9 % des poubelles jaunes rejetées pour une moyenne de 9 à 10 % pour les autres communes). Une information sera faite à ce sujet au niveau de la population. Le SMICTOM travaille également sur le tri au niveau des déchets verts : en effet certains pourraient également être retravaillés : branchage qui après broyage pourrait être revendu contrairement aux tailles de pelouses. Les économies estimées en cas de réalisation de ces opérations sont estimées à environ 50 000 €. Enfin, compte-tenu des regroupements ou disparition de certaines communautés de communes, ce secteur va également connaître de grands bouleversements mais pas avant 2020.

Exposé de Mme COCHET, 2^{de} Adjointe, économie, tourisme, Communication :

Artisans-Commerçants Marché de Noël : Une réunion est fixée avec les artisans et commerçants pour un retour sur cette expérience le Mardi 24 janvier 2017 à 20 heures en mairie.

Bulletin municipal : il vient d'être déposé à l'imprimerie et devrait être de retour en mairie pour le 12 janvier prochain et distribution durant le week-end.

La commission se chargera ensuite d'imprimer le document des différentes réglementations réalisé en collaboration avec la commission voirie-urbanisme de Joël Jousselain.

Tourisme : l'office de tourisme communautaire a été liquidé le 16 décembre dernier.

Exposé de M. JOUSSELAINE 3^{ème} Adjoint, urbanisme voirie, environnement

Le dossier pour l'aménagement du PN des Fortineries va être relancé afin d'obtenir une réponse rapide du Conseil général. Une fois définitif le dossier établi par le maître d'œuvre sera transmis à la SNCF à Nantes afin de connaître le montant de leur participation financière sur ce dossier.

Concernant le terrain que la commune doit acquérir, un huissier fera le nécessaire auprès des héritiers afin de connaître leur décision.

L'entreprise LAMY a été contactée pour la fourniture d'un **devis pour l'élagage** de différents arbres : un grand peuplier près des canoës à la Croix-Rouge, des arbres sur la prairie en bordure de Loire ainsi qu'un grand séquoia au Hameau du Legs.

Il rend compte d'une rencontre avec MM Jameron qui ont élagué **une haie protégée** le long de la RD n°214. Ils devront terminer l'opération en tenant compte de la réglementation.

Intervention de M. BOUSSIN Jacky :

Il rend compte de la **première réunion du SIVU petite enfance**. Il a été procédé à l'élection du Président (M. Mortier) et du Vice-Président (Mme Tardivel Adjointe de Vernantes) ainsi que des 3 membres du Bureau (Mme Lecoq de Longué, Mme Chignard de St Clément et M. Moreau de Vernantes). Il est alloué une indemnité mensuelle de 600 € à M. le Président et de 250 € à Madame le Vice-Présidente. Il évoque la désignation d'un directeur, les différentes commissions et le CAO ainsi que ses 5 membres dont lui-même.

Il rappelle la date de **la galette des anciens** qui est fixée au 1^{er} février 2017 avec animation.

Il rend compte de la fête de Noël des Amis du Part'age

Intervention de Madame le Maire qui évoque la future élection à la Communauté d'agglomération de Saumur Val de Loire. Elle est fixée au 12 janvier. Elle informe le conseil municipal qu'elle envisage de se présenter à l'un des postes de vice-Président. Elle demande le soutien et la présence d'un maximum de conseillers municipaux. Elle explique également le fonctionnement des différentes instances de cette structure.

Vœux du Maire : Rappel : la date est fixée au vendredi 20 janvier 2017 à 19 h 30 au centre culturel.

